

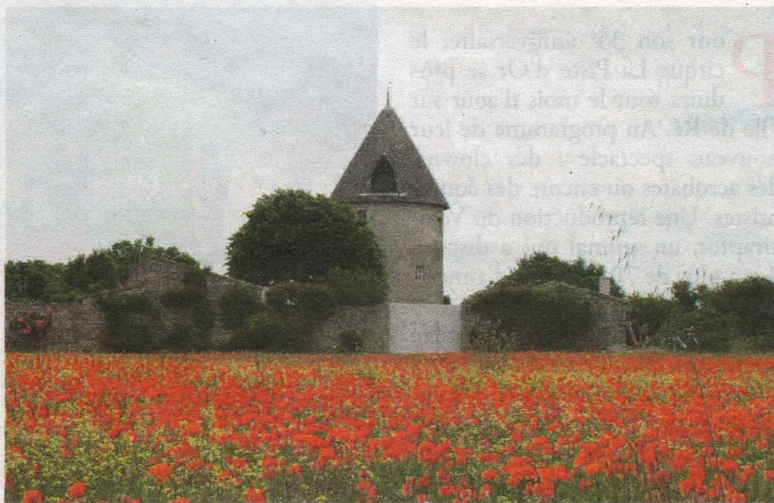
Contribuables du nord

Des comptes passés au crible

L'Association des contribuables du nord de l'île de Ré tient son assemblée générale le 6 août et passe au crible les budgets des cinq communes du nord et de la Communauté de communes.

Il y sera présenté une radioscopie des comptes des communes des Portes-en-Ré, de Saint-Clément-des-Baleines, d'Ars-en-Ré, de Loix, de La Couarde-sur-Mer et de la Communauté de communes.

Il y a deux ans, l'association des contribuables des Portes-en-Ré se rapprochait de Saint-Clément-des-Baleines pour fusionner. Finalement, le bureau de l'association décidait de s'intéresser aux comptes et à l'argent public dépensé par les cinq communes du nord et, de fait, par la Communauté de communes de l'île de Ré. D'ailleurs, le président de l'association, Loïc Bahuet, lance un appel aux contribuables des communes de La Couarde, de Loix et d'Ars-en-Ré pour qu'ils viennent grossir les rangs de l'association, puisque les habitants de ces trois communes sont aujourd'hui moins représentés : *"L'adhésion n'est qu'à 20 €, un prix symbolique pour montrer son soutien. Quant aux habitants des communes du sud*



L'association souhaite recruter des adhérents à Ars, La Couarde et Loix.

Photo V.V.

de l'île de Ré, ils sont invités à être sympathisants."

Transparence avec les élus

Le but de l'association est de passer au crible les comptes des six collectivités territoriales. *"Un travail qui se fait en totale transparence avec*

les élus", explique le président. Les membres de l'association envoient à chaque maire une radioscopie des comptes de la commune et l'invitent à répondre à une vingtaine de questions. Les édiles sont ainsi mis à contribution et invités à anticiper les possibles répercussions de la

future réforme fiscale par exemple. Selon Loïc Bahuet, une pratique des collectivités est à pointer du doigt lorsqu'elles établissent leur budget primitif et prévoit un budget d'investissement plus important que les investissements qui seront effectués en réalité. Elles gonflent alors ce budget de manière artificielle.

Deux études thématiques

À l'occasion de l'assemblée générale, l'association présentera deux études thématiques, l'une sur l'endettement des collectivités locales de l'île de Ré et l'autre, justement sur le projet de réforme fiscale (suppression de la taxe d'habitation) en plus de la radioscopie des comptes des six collectivités et des réponses des élus. ■ V.V.

L'ensemble des documents est disponible sur le site Internet de l'association www.adc-nordiledere.com

Assemblée générale des contribuables du nord de l'île de Ré, lundi 6 août, à 10h, salle des fêtes de la mairie des Portes.